

NATIONALE D'ELEVAGE SAMEDI 5 AOÛT 2011
CLUB DE L'EPAGNEUL DE SAINT-USUGE
BRESSE-SUR-GROSNE (71)

FEUILLE D'ENGAGEMENT (1 feuille par chien – Photocopie acceptée)
CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 21 juillet 2017

RACE : Epagneul de Saint-Usuge	MALE <input type="checkbox"/>	FEMELLE <input type="checkbox"/>
NOM DU CHIEN :	NE(E) LE :	
TATOUAGE ou PUCE :	N° LOF : 7ESUSU / / / / / / / / /	
NOM DU PERE :		
NOM DE LA MERE :		
NOM DU PRODUCTEUR :		
NOM DU PROPRIETAIRE :		
ADRESSE COMPLETE DU PROPRIETAIRE :		
.....		
CODE POSTAL :	VILLE :	
TELEPHONE (obligatoire) :		

CLASSE D'ENGAGEMENT

(cocher la case correspondante en vous aidant du règlement au verso du courrier d'accompagnement):

INTERMEDIAIRE OUVERTE TRAVAIL CHAMPION JEUNE DEBUTANT PUPPY BABY VETERAN

Confirmations (Règlement verso courrier): **uniquement pour les chiens engagés à l'exposition: cocher la case**

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES (cocher la case correspondante):

CLASSE D'AFFIXE CLASSE DE REPRODUCTEUR

(Les engagements pour le concours Jeune Présentateur seront à faire sur place: gratuit)

Fournir les renseignements pour les classes Travail et Champion : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très bon ou le BICP 1° ou 2° catégorie

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Renseignements	Coût unitaire	Quantité (nombre)	Prix total en €
1 ^{er} chien	15€		
2 ^{ème} chien	12€		
3 ^{ème} chien	10€		
Classe d'affixe, Classe de reproducteur	15€		
<i>Total à payer</i>			€

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUT ENGAGEMENT

- Photocopie du certificat antirabique en cours de validité pour les départements atteints par la rage.
- Le règlement de€ à l'ordre du Club de l'Épagneul de Saint-Usuge.

Envoi des Engagements : Valérien BOSNE – 1 Chemin de la Piécette – 39300 MONT SUR MONNET

Renseignements : 03 84 51 25 25 OU 06 32 53 62 51 OU 06 75 63 65 10

Je certifie sur l'honneur ces déclarations sincères et véritables et qu'il n'existe pas de maladies infectieuses ou contagieuses dans mon chenil. Je déclare, en outre, accepter sans réserves et de façon absolue les articles du règlement de l'exposition figurant au verso.

Fait à, le

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Signature obligatoire: